Résumé comité technique 8 octobre 2026

Le Comité technique s'est réuni le 8 octobre 2026 afin de faire le point sur plusieurs dossiers techniques et réglementaires touchant l'industrie de la toiture. Les membres ont adopté les modifications proposées aux Bulletins techniques nos 4 et 18, qui seront corrigés puis publiés. Ils ont également examiné la version finale du Bulletin technique no 19 portant sur les parapets, les murs et les bordures, dont la publication suivra les dernières corrections. Les discussions ont aussi porté sur l'application de la norme CSA A123.21.

Le comité a retenu un seul modèle de lettre destiné aux membres afin de demander les données de résistance au soulèvement par le vent qui doivent être précisées dans les documents de projet. Le modèle sera révisé puis soumis au comité pour un dernier avis. Par ailleurs, les membres ont voté en faveur du maintien de l'exigence des barres d'ancrage au périmètre des parapets. Le comité a pris connaissance de l'avancement des travaux de recherche du CNRC sur la ventilation des entretoits, notamment les essais visant à mieux comprendre les phénomènes de condensation et de séchage.

Un sommaire des recherches sur la gestion des eaux pluviales et le simulateur de pluie dynamique a également été présenté dans le cadre des travaux sur les toits verts et bleus. Les essais sur les toitures végétalisées sont toujours en cours. Plusieurs cas et enjeux techniques observés sur les chantiers ont été abordés, dont les boursouflures sur les membranes liquides, la classification au feu des plots de terrasse, les systèmes de lest au périmètre des couvertures et les solins en aluminium de forte épaisseur.

Les membres ont aussi discuté de solutions d'étanchéité pour les pénétrations et les ancrages, ainsi que d'une étude complémentaire sur le comportement des parapets à colombages métalliques face à l'air, à la vapeur d'eau et à la condensation. Enfin, des suivis sont prévus pour finaliser les publications techniques, poursuivre les travaux de recherche et élaborer des détails de principe concernant l'étanchéité des ancrages de bossoir, de lignes de vie et de garde-corps. Ces travaux visent à soutenir les membres de l'AMCQ et l'amélioration continue des pratiques dans le secteur de la toiture.